

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Délibération prescrivant la modification du plan Local d’Urbanisme de la commune d’Orthez

Je soussigné, Emmanuel HANON, Maire de la Commune d’ORTHEZ

Certifie que la délibération en date du 27 juin 2018 prescrivant la modification du PLU n°1 a été affichée en Mairie à compter du 2 juillet 2018.

Fait à ORTHEZ, le 2 juillet 2018

Le Maire D’ORTHEZ,
Emmanuel HANON

